

Le trimestriel de l'Enfant Caché

1er trimestre 2019, n° 83



Edito

L'Enfant caché au travail !

Nous entrons dans une période faste où l'on célèbre deux sauveurs juifs du peuple juif : Esther et Moïse. Le roi ne connaissait pas son origine à elle, ni le pharaon à lui. Tous deux, « recueillis » et « cachés », allèrent au secours de leurs frères et sœurs.

L'Enfant caché-asbl s'efforce de travailler sous leur patronage. Et la première d'entre nous, Régine Sluszny, dont nous sommes heureux de saluer la nomination comme Présidente du *Forum* à Anvers, continue le combat pour qu'en Flandre les anciens enfants cachés puissent jouir des mêmes droits que ceux qui résident dans la partie francophone du pays. On n'est certes plus dans un régime d'esclavage. Mais cette discrimination est néanmoins anticonstitutionnelle dans un pays dont la règle est l'égalité devant la loi.

Ensuite, la reprise d'une activité des débuts de notre association, le groupe de parole, animé par Isy Pelc, ancien doyen de la Faculté de médecine, et donc sauveur professionnel qui prône « le bien-être », rencontre un succès certain, en fidélisant ses participants. S'y libère la parole après une longue traversée du désert du silence.

Par ailleurs, les enfants cachés survivants, sauvés par des sauveurs juifs (CDJ) et non-juifs, persévèrent dans leur projet qui les enthousiasme de rendre hommage à ceux à qui ils doivent la vie en collaborant au sein de *Présence juive pour la mémoire* où ils fraternisent avec les anciens déportés et résistants, pour l'érection d'un Mur des Justes au Mémorial National des Martyrs et Héros Juifs à Anderlecht.

Enfin, notre album-mémoire, *L'Enfant sauvé*, qui s'ouvre sur un beau « Moïse », œuvre d'Ida Opal, porte la bonne parole de l'association et de ses membres, dans ses présentations suivies de débats au cœur même de la communauté juive et en-dehors d'elle, après le Club Amitié et le CCLJ, bientôt à Na'amat, au Foyer culturel de Liège, à Radio Judaïca, à la RTBF.

Mir zaynen do, Hag sameah

Adolphe Nysenholc, Président

Het Enfant caché aan het werk!

Wij komen in een tijd van vreugde, waarin wij twee Joodse reders van het Joodse volk gedenken: Esther en Mozes. De koning kende haar afkomst niet, de farao niet die van hem. Allebei 'gevonden' en 'verborgen', zouden zij hun broeders en zusters ter hulp komen.

Het ondergedoken kind-vzw wil onder hun bescherming werken.

De eerste onder ons, Régine Sluszny, die wij verwelkomen als voorzitter van het *Forum* in Antwerpen, zet de strijd verder opdat de ondergedoken kinderen in Vlaanderen dezelfde rechten zouden verkrijgen als die in het Franstalige landsgedeelte. Natuurlijk leven wij niet meer in een regime van slavernij, maar toch is die discriminatie strijdig met de grondwet, die de gelijkheid van iedereen tegenover de wet als grondregel heeft.

Vervolgens is er het heropstarten, met een zeker succes, van een activiteit van bij de start van onze vereniging, namelijk de praatgroep, geleid door Isy Pelc, voormalig decaan van de Faculteit Geneeskunde, en dus 'redder' van beroep. Het vrije woord regeert er, na een lange tijd van stilte.

Bovendien volhardden de ondergedoken kinderen, gered door Joden (JVC) of niet-Joden, in hun opzet om diegenen te eren aan wie zij het leven te danken hebben. Daartoe werken zij samen met *Présence juive pour la mémoire*, om een 'Muur der rechtvaardigen' op te trekken bij het Memoriaal van Joodse slachtoffers en helden in Anderlecht.

Tenslotte draagt ons herdenkingsalbum, *Het gered kind*, dat begint met een mooie 'Mozes', werk van Ida Opal, de goede boodschap van de vereniging en haar leden uit, met voorstellingen ervan in en buiten de Joodse gemeenschap, in de *Club Amitié* en het CCLJ, en weldra ook in Na'amat, in het Cultuurcentrum in Luik, op Radio Judaïca en de RTBF.

Mir zaynen do, Hag sameah

Adolphe Nysenholc, Voorzitter

 Avec le soutien de la
 Commission Communautaire Française


Vaste et complexe question... Dans un livre publié en octobre 2018 et adressé aux jeunes de 16 à 18 méthode maïeutique chère aux philosophes. Enseignante de philosophie et de citoyenneté, formatrice de fu formée à l'occasion de voyages d'étude sur les traces de la Shoah en Pologne mais aussi en Israël (à l'Insti

La notion de génocide renvoie à une définition juridique précise, celle de 1948. Il est évidemment indispensable d'en expliquer le sens précis aux élèves et de la distinguer du « crime contre l'humanité » ou du « crime de guerre ». Mais si cette clarification est importante, elle ne peut suffire. On peut risquer de se perdre dans les arguties juridiques en perdant de vue l'essentiel : la souffrance des victimes et le questionnement moral abyssal auquel nous confronte un génocide. Surtout que, dans certains cas, ces discussions juridiques ont servi de prétexte pour ne pas agir. Pour le Rwanda, rappelons-nous des périphrases comme « actes de génocide » plutôt que « génocide » utilisées par la communauté internationale pour ne pas intervenir militairement.

Par ailleurs, cette définition juridique doit être replacée dans le contexte historique et politique qui l'a fait naître. Elle nous dit qu'un génocide consiste en des actes commis dans « l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel ». Eradiquer un groupe pour des motifs politiques n'est donc pas prévu. Or, on sait que l'explication d'une telle absence provient du contexte géopolitique de l'après-guerre où Staline a fait pression pour que le motif politique soit retiré du texte et ce, pour éviter que les crimes de son régime ne soient poursuivis sous ce chef d'accusation.

Il est donc indispensable d'élargir la réflexion et de se tourner vers les historiens, les journalistes, les psychologues ou les philosophes pour tenter de saisir toute la complexité d'un événement aussi terrible qu'un génocide.

COMME UNE BOMBE RADIOACTIVE

Ainsi, il faut mettre en évidence des particularités de ce crime qu'on ne retrouve pas dans la définition juridique : le rôle essentiel de l'idéologie et de la propagande, l'action décisive d'un Etat ou d'une organisation dans la planification et l'exécution du crime mais aussi le contexte de guerre qui accélère et masque le crime. Il faut aussi expliquer le fait qu'un génocide est un peu **comme une bombe radioactive qui poursuit son œuvre sur plusieurs générations et marque à jamais l'identité du groupe visé**. Comme le dit très bien Colette Braeckman dans la préface qu'elle a aimablement accepté d'écrire pour mon livre, « (...) la négation de l'autre dans son humanité est aussi une insulte à l'avenir, une hypothèque qui accablera les générations à venir (...) » Le crime de génocide s'attaque de façon directe à des victimes mais il veut aussi empêcher la perpétuation du groupe, notamment en s'attaquant à son patrimoine culturel, à sa culture, à sa langue, à ses cimetières, ... Les rescapés se trouvent sans repères, souvent déracinés, et porteurs d'un traumatisme qu'ils risquent de transmettre à leurs enfants. Dans le cas de la Shoah, Michel Kichka a bien montré cet aspect dans sa BD « Deuxième génération ».

Aborder un génocide, c'est se confronter à l'énorme bouleversement que ce type de crime pose à l'humanité. Comment des êtres humains ont-ils pu prendre une décision aussi effroyable ? Comment ont-ils pu trouver des centaines de milliers d'individus prêts à participer à un tel crime et en convaincre d'autres millions de laisser faire ? Pourquoi, à l'inverse, d'autres, toujours minoritaires, ont pu se rendre compte de l'horreur morale d'un tel mas-

sacre et ont pu s'y opposer au péril de leur vie ? Dans le travail mené avec les élèves, toutes ces questions me paraissent essentielles, notamment pour installer ceux-ci dans une perspective de désobéissance civile et de résistance à la barbarie.

Mais traiter cette problématique à l'école reste un exercice périlleux.

LEUR FAIRE COMPRENDRE

D'abord, parce que le sujet est infiniment douloureux. Ce genre de crimes provoque toujours un effet de sidération, même quand on les étudie depuis de nombreuses années. Cette dimension émotionnelle est importante et il faut en user de manière dosée. Il faut entrer dans ces événements déchirants de façon progressive et bien préparer les jeunes en expliquant le contexte historique et politique plutôt que directement les confronter à un film, à un témoignage choc ou à la visite d'un camp. Dans ce sens, il est important d'équilibrer les aspects mémoriels et les aspects historiques. On a tendance aujourd'hui à privilégier la dimension mémorielle. Elle est importante car elle permet aux jeunes de s'identifier à des personnes ayant été victimes de ces crimes et de percevoir, dans une certaine mesure, leur vécu. Pour autant, le but n'est pas de faire pleurer les élèves mais bien de leur faire comprendre les mécanismes historiques, idéologiques, politiques ou psychologiques qui peuvent conduire à de tels crimes.

Ensuite, il arrive qu'on enseigne à des classes où peuvent se trouver des descendants de victimes ou des personnes appartenant à des groupes qui ont historiquement été visés. A l'inverse, on peut avoir des élèves appartenant à des groupes qui ont commis un génocide. C'est particulièrement le cas des élèves turcs par rapport au génocide des Arméniens, des Assyriens et des Grecs pontiques. Il peut leur arriver de dire : « Nous n'avons pas fait ça ! ». Dans ce cas, il importe de faire comprendre que les descendants ne sont pas responsables des crimes de leurs aïeux. Il faudra sans doute au préalable travailler certaines questions philosophiques liées à l'identité : est-ce que je me résume à mon appartenance nationale ? Quelle est la différence entre une identité collective et une identité personnelle ? Avons-nous tous la même manière de nous rapporter à notre identité commune ? Suis-je responsable pour les actes de mes ancêtres ?

LA CONCURRENCE MEMORIELLE

Enfin, bien sûr, ce qui pose aussi problème, c'est la fameuse question de la « concurrence mémorielle » qu'on peut particulièrement voir à l'œuvre lors de l'enseignement de la Shoah où le conflit israélo-palestinien surgit souvent comme un événement concurrent qui serait injustement sous-traité. On peut en arriver à des incidents aberrants, ainsi, à Bruxelles il est arrivé que, dans une école, des étudiants refusent de participer à une minute de silence en faveur des victimes de l'attentat contre le Musée juif en 2014, certains professeurs le justifiant au nom des souffrances des Palestiniens. Face à cela, il est fondamental de séparer les deux situations : la Shoah et le conflit israélo-palestinien. Ce n'est pas parce qu'on admet toute la réalité du génocide des Juifs qu'on avalise tout ce que fait Israël. Et ce n'est pas non plus parce qu'on critique la politique de cet Etat qu'on est forcément antisémite.

UN GENOCIDE ? »

Par Florence Evrard, enseignante de philosophie et de citoyenneté

ans ou plus, j'ai tenté de formuler une réponse sous la forme d'un dialogue fictif, empruntant ainsi à la turs enseignants, je travaille sur cette problématique depuis de nombreuses années. Je me suis notamment tut international pour la mémoire de la Shoah -Yad Vashem), au Rwanda ou au Cambodge.

De la même façon, toute personne juive n'est pas coupable de ce qui arrive aux Palestiniens. Et on ne peut en aucun cas excuser le meurtre d'un Juif en se référant au conflit israélo-palestinien.

Lent et laborieux travail que celui-ci où les arguments rationnels peinent parfois à trouver leur chemin face aux aspects émotionnels et identitaires...

LUTTER CONTRE LE NEGATIONNISME

Pour terminer, je dirais qu'à l'heure où nos sociétés sont traversées de questionnements identitaires et tentées de plus en plus par les simplifications nationalistes, il est plus que jamais indispensable d'enseigner les génocides du XXe siècle. Et ce, d'autant plus qu'ils font chacun l'objet d'un négationnisme spécifique.

Dans le cas arménien, une partie des faits – les déportations, les assassinats – sont admis par les autorités turques, mais ils sont justifiés par la situation de guerre ou rejetés sur des bandes incontrôlées qui auraient, elles, sans ordre, massacré les Arméniens. Ce qui est nié, c'est l'intention exterminatrice qui est essentielle dans la définition du crime de génocide. C'est un négationnisme d'État très actif qui réagit à toute mention du génocide des Arméniens par d'autres États ou par des historiens dans des colloques, par exemple. En 2003, le ministère turc de l'Éducation a demandé aux établissements scolaires d'organiser des concours de dissertation et des conférences niant « les allégations concernant les Arméniens, les Grecs Pontiques et les Assyriens ». Le Code pénal turc prévoit une peine maximale de deux ans d'emprisonnement pour toute personne évoquant le génocide des Arméniens.

Dans le cas de la Shoah, on n'a pas affaire à un négationnisme d'État. Ce négationnisme émane de courants d'extrême droite qui veulent atténuer ou nier les crimes de l'Allemagne nazie. Mais il provient aussi de certains milieux d'extrême gauche ou de musulmans propalestiniens qui, en niant la Shoah, veulent délégitimer la création de l'État d'Israël.

Pour le Rwanda, le négationnisme prend la forme de la thèse du double génocide, selon laquelle il y aurait bien eu un génocide vis-à-vis des Tutsis, mais un autre génocide aurait également été commis contre les Hutus. C'est un négationnisme qui vient surtout d'Occident. Ainsi, par exemple, le président français François Mitterrand, lors du sommet franco-africain de Biarritz, en novembre 1994, a lancé à un journaliste : « De quel génocide parlez-vous, Monsieur ? De celui des Hutus contre les Tutsis ou de celui des Tutsis contre les Hutus ? » Or, si des actes de vengeance ont pu être commis par des Tutsis – et ils ont été sévèrement réprimés – ou si des crimes de guerre ont pu avoir lieu au Congo par l'armée rwandaise après 1994, cela n'implique pas qu'il se soit déroulé quelque chose ressemblant à un génocide des Hutus. Aucun élément ne vient valider une telle thèse. Dans ce cadre, il importe de parler de « génocide des Tutsis au Rwanda » et non de « génocide rwandais ».

Un génocide est un déni de l'autre et la négation du crime poursuit ce déni. Face aux discours pseudo-scientifiques que constituent les thèses négationnistes, les enseignants, les représentants politiques comme l'ensemble des citoyens ont une responsabilité pour lutter sans relâche contre cette injure faite aux victimes.

Florence Evrard

“WIJ BIDDEN ELKE DAG VOOR UW ZOON...”

In deze tijden van toenemend antisemitisme uit alle hoeken van de samenleving, van fanatieke dragers van de gele hesjes tot extreme moslims, van uiterst zogenaamd (atheïstisch) links tot zogenaamd rechts, is het mooi te zien dat individuen de kwaliteit van het leven mede bepalen. Individuen kunnen de negatieve kanten van groepsdenken en vooroordelen die tot haat leiden, doorbreken. Zo zijn mijn moeder, vader en broer in de oorlog na verraad in 1943 door een Nederlandse buurvrouw gered door een Duitse soldaat. Hij had mijn vader, moeder en broertje in zijn wiegje zogenaamd niet gezien toen hij het huis doorzocht, zoals we hebben beschreven in ons boek “Matzes en Mie”. Mensen maken het verschil. Het zal ook in België bekend zijn dat een van de grootste talenten van Ajax, Abdelhak Nouri, in de zomer van 2017 tijdens een trainingskamp in elkaar stortte. Inadequaat medisch handelen heeft van Nouri een zeer hulpbehoevende patiënt gemaakt. Het mooie van het tragische nieuws over Nouri is dat over de hele wereld voetballers en fans meelevden en meeleven. Nouri doorbrak het groepsdenken, de gelovige moslim Nouri was van iedereen. Zelfs fanatieke supporters van Feyenoord vergaten hun natuurlijke afkeer van Ajax en toonden hun oprechte medeleven. Nouri straalde menselijkheid uit en dat kwam over bij het publiek. Hij dacht niet in groepen maar in mensen. Justin Kluivert speelt dit seizoen bij AS Roma symbolisch met het rugnummer 34 van Nouri. Mijn neef in Israël belde onmiddellijk na het ongeluk. Hij wist dat we de familie Nouri kenden, hij had de mede door ons gemaakte vlog over zijn debuut in Ajax-1 gezien. ‘Zeg de familie dat we ook in Israël elke dag voor hem bidden’, zei mijn neef Lior. Als groot fan van Ajax was mijn neef begin december aanwezig bij de Champions Leaguwedstrijd Ajax-Bayern München. Ik vroeg hem of hij zaatar kruiden mee wilde nemen, een kruid dat de familie Nouri koestert, dat in Israël is als onze hagelslag en dat in Nederland nauwelijks te krijgen is. Natuurlijk, antwoordde mijn neef, het is een ‘mitswe’ dat ik als Israëliër iets kan doen voor mijn Nederlandse broeder Nouri. Daags voor de wedstrijd tegen Bayern brachten we de zakjes en flesjes met Zaatar. Vader Nouri ontving ons. De familie heeft nu voor een jaar zaatar, het speciale kruid dat zo gezond is en waarvan vader en moeder Nouri hopen dat hun Abdelhak zodra hij normaal kan eten of drinken, zienderogen zal opknappen. Ze bidden elke dag vroom en trouw, zij zijn ervan overtuigd dat zijn lot immers in handen is van Allah. ‘Wij bidden ook in Israël elke dag voor uw zoon’, zie mijn neef Lior. Vader Nouri raakte geëmotioneerd, hij en Lior omhelsden elkaar innig. ‘Salaam alykum’ zei mijn neef. ‘Shalom Aleichem’ antwoordde vader Nouri.

Fritz Barend

L'enfant caché en marche

Comme chaque année, l'activité de l'EC s'est déployée tous azimuts, là où il faut remuer des immobilismes ou apprivoiser des a-priori parfois douteux. Nous restons déterminés dans la défense de nos droits légitimes, tout comme nous défendons avec nos organisations sœurs nos valeurs démocratiques et humanistes.

Nos objectifs fondamentaux

Nos objectifs fondamentaux pour lesquels nous combattons depuis notre fondation en 1991 résident plus que jamais dans la transmission de la Mémoire, dans la gratitude envers nos sauveurs. Et aussi dans la lutte contre le racisme et surtout nous suivons avec inquiétude la croissance de l'antisémitisme au cours de l'année 2018. Nous nous sommes joints aux promptes réactions vigoureuses du CCOJB et du Forum anversoïis face aux menaces qui planent.

Nouveau Conseil d'Administration

L'exercice 2018 a été marqué par la tenue le 21.03.2018 de l'Assemblée Générale statutaire et élective de notre Association. Après avoir notamment accordé décharge au CA sortant, l'AG a procédé à l'élection d'un nouveau CA qui s'est présenté comme suit :

PRÉSIDENT : Marcel Frydman • VICE-PRÉSIDENT : Adolphe Nysenholc • MEMBRES : Danis Baumerder – Simone Frydman – Robert Fuks – David Inowlocki – Eugène Lipinsky – Isy Pelc – Régine Suchowolski + Francis Grunchar (par cooptation) nommé Trésorier.

Avant le renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale avait remercié le président sortant Marka Syfer et l'équipe pour l'excellent travail accompli durant leur mandat. A noter que Marka Syfer a poursuivi ses témoignages tout au long de 2018.

Les chantiers sont ouverts

A nouveau CA, nouvel élan !

Les buts assignés lors de notre création demeurent, mais de nouveaux chantiers ont été ouverts.

- Nous avons relancé, sous une autre forme, nos démarches déjà menées antérieurement par Régine Suchowolski, concernant l'obtention des mêmes droits pour tous les enfants cachés. Ce n'est pas le cas dans la région néerlandophone où les survivants ne peuvent bénéficier des mêmes droits qu'en région francophone (carnet rose). Cette situation ne peut perdurer et le CA a continué à s'investir à ce sujet.

- Autre projet mis en route en 2018 initié par le professeur Isi Pelc, administrateur : favoriser les contacts entre enfants cachés en organisant à nouveau des groupes de parole, permettant aux participants de s'exprimer sur des problèmes qui leur tiennent à cœur dans leur recherche du bien-être, malgré le poids qu'ils portent. La 1^{ère} réunion s'est tenue le 27 novembre 2018 en présence d'une quinzaine de participants très réceptifs et proactifs.

- Ensuite :

L'album de l'Enfant Sauvé. Le CA a chargé Adolphe Nysenholc d'élaborer un livre d'études sur l'Enfant Caché de récits de vie. En fait, un album célébrant en même temps nos souvenirs. L'ouvrage, dont le titre est « L'Enfant sauvé De la cache au statut », résume toute l'action réalisée et celle à poursuivre pour que survive encore longtemps l'image de l'enfant traqué, traumatisé et sauvé des griffes nazies grâce à nos sauveurs. La parution est prévue en 2019 (*et est réalisée*).

Le Mur des Justes

Et précisément pour rendre hommage à nos sauveurs, le CA a décidé, en 2018, de plaider pour l'instauration d'un Mur des Justes par un Comité National de la communauté juive. A ériger au lieu consacré au Mémorial d'Anderlecht. Les Justes ont sauvé des enfants de déportés, leur place est au Mémorial, pour compléter le Mur des Déportés et des Résistants Juifs.

Un comité provisoire constitué par Présence Juive pour la Mémoire, réunissant les Déportés, les Résistants Juifs et les Enfants Cachés, le Forum anversoïis et le Comité du Mémorial d'Anderlecht veillera à élargir sa composition et à propulser l'entreprise. Un chantier très important et symbolique. Le C.C.O.J.B. s'y déclare favorable également.

Le travail des Administrateurs

Selon leurs possibilités, nos représentants continuent à témoigner dans les écoles devant des classes attentives. Voici un résumé succinct des activités déployées par nos administrateurs en 2018.

Les activités de Marcel Frydman, président, se caractérisent par une large diversité de ses interventions dans différentes institutions du pays, outre son expertise reconnue en matière de traumatisme de l'enfant caché, toujours au service des survivants.

Adolphe Nysenholc a présenté ses œuvres « Bubelé, l'enfant caché » et « mère de guerre » en Belgique, aux Etats Unis, en Israël etc. Sans oublier d'émouvantes cérémonies à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à Ganshoren en reconnaissance à ses sauveurs.

Isy Pelc anime les groupes de paroles et, par ailleurs, fait équipe avec Eugène Lipinsky et Régine Suchowolski pour réactiver le traitement de la problématique concernant l'octroi du carnet rose en région flamande.

Simone Frydman maintient ses contacts privilégiés avec le milieu scolaire, tandis que Robert Fuks a pris la parole notamment au Centre d'Action laïque de Tubize.

David Inowlocki s'est montré particulièrement actif lors de la grande cérémonie qui s'est déroulée à Jamoigne où furent cachés 87 enfants juifs dont Robert Fuks et Jacques Funkleder. Marcel Frydman était présent à cette journée.

De son côté, pour la région néerlandophone, Régine Suchowolski nous a représentés tout au long de l'année, dans différentes écoles du Royaume, a assisté à de nombreuses cérémonies de la Mémoire en faveur de survivants. Rencontres avec les étudiants, accompagnement aux voyages à Auschwitz, entrevues avec les autorités, la liste est longue et elle est toujours présente.

L'Enfant caché-Infos

Notre principal lien avec nos membres et extra-muros est notre trimestriel EC Infos. – 4 numéros en 2018 qui publient des articles abordant des sujets intéressants les survivants.– Son rédacteur en chef Denis Baumerder veille à informer les lecteurs des cérémonies du souvenir. Malines, la Mémoire, Yad Vachem, sans oublier les rubriques Culture, avis de recherche, agenda de nos activités etc. Des collaborateurs bénévoles enrichissent régulièrement notre publication.

Un grand merci à Richard Dahan pour son aide extrêmement précieuse au cours de l'année 2018 !

Chers amis, ce rapport moral de l'année 2018 est un peu réducteur mais il est le reflet de l'activité d'une Association de Vétérans toujours motivés.

Nous faisons partie du C.C.O.J.B. et de son Comité Directeur, nous faisons partie du Forum anversoïse dont la présidence, vous le savez, vient être assurée par notre amie Régine Suchowolski-Sluszny : Mazel tov!

Ce sont nos membres qui nous insufflent la volonté de finaliser les chantiers en cours.

Le CA que vous avez élu l'année passée compte sur vous pour réaliser ensemble nos projets, pour que ce ne soit pas un rêve.

Et comme chaque année, continuons met a git gezint !

D. B.

NOTRE GROUPE DE PAROLE

Ce que vous avez sur le cœur ...

Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des personnes présentes, ce 26 février 2019, ont souhaité s'exprimer sur l'actualité : recrudescence des actes antisémites, partout en Europe et principalement en France. Plusieurs ont confié que cela ravivait chez eux, des souvenirs pénibles de tout ce qu'ils avaient dû subir et souffrir comme enfant caché. Les peurs, les frayeurs et sentiments d'angoisse étaient réactivés, différemment chez chacun, en fonction de « comment ils s'étaient relevés et reconstruits depuis lors »... Dans un 2^{ème} temps, certains ont témoigné que ce qui a changé depuis lors et qui les a aidés : la naissance de l'Etat d'Israël, Pays des Juifs, où l'on a un sentiment de sécurité, comme nulle part ailleurs. On est chez soi.

Aussi, que du temps des nazis, l'antisémitisme était une directive des Gouvernements, des Dirigeants, bien que ... de tous temps et encore aujourd'hui, spontanément des gens du peuple, se lâchent dans leur haine des Juifs...

A ce moment, a été longuement discutée la place de la religion et /ou de la culture dans la pérennisation du Peuple Juif, et ce malgré toutes les persécutions que ce peuple a subies et les tentatives de génocide.

L'animateur a rappelé, à ce sujet, le livre de D. TROM, sociologue, chercheur au C.N.R.S. (France) : « *Persévérance du fait Juif. Une théorie politique de la survie* ». Ed Gallimard/ Le seuil. Paris 2018. Le thème a été exposé récemment au C.C.L.J. (20 février 2019) : Le peuple juif en déportation à Babylone, dans l'Empire d'Assuérus est sous la menace de liquidation par Haman. Seule Esther, favorite de l'Empereur, se montre capable de défendre son peuple, en rappelant au Souverain tous les avantages qu'ont apporté les Juifs, dans la Perse ancienne : Savoir, médecine, récolte des impôts... Dans ce livre, l'auteur rappelle que, contrairement à l'époque des tribus, pour un souverain en tout cas et dans un Etat/Nation, tout homme compte, car il est toujours utile à quelque chose de Bien...

En tout état de cause, les participants présents se sont réjouis de participer à ce groupe de parole, au moment où, après avoir (re)construit famille et profession, on peut se libérer de ce qu'on a sur le cœur.

ATTENTION ! PROCHAINES DATES :

30 avril & 4 juin de 14 à 16 heures - BIENVENUE A TOUS !

68, Avenue Ducpétiaux • B- 1060 Bruxelles

Professeur Isy Pelc, animateur

LE RECIT D'HENRI ROANNE-ROSENBLATT

Je n'étais plus revenu depuis 80 ans à l'ancienne gare d'Herbesthal jusqu'à ce dimanche 27 janvier, jour de l'inauguration d'un monument créé par le sculpteur allemand Sebastian Schmidt, en souvenir des Kindertransporten qui, en 1939, y franchirent (ou ne franchirent pas) la frontière belge !

Ma visite précédente avait été actée par le Pro-Justitia n° 322, établi par les maréchaux des Logis, Reding Georges et Pirard Maurice de la Brigade de Lontzen de la Gendarmerie nationale, « revêtus de notre uniforme » : « Conformément aux instructions reçues de Monsieur l'Administrateur de la Sûreté publique à Bruxelles, nous transmettons les listes des 136 enfants israélites qui sont entrés en Belgique le 7 mars 1939 par le train n°146 entrant en gare de Herbesthal à 17h50. Ces enfants étaient convoyés par du personnel de la Croix Rouge de Belgique... »

Suit une liste de 136 noms sur laquelle je figure sous le numéro 113 : Rosenblatt Hans, Vienne, 16.4.1932.

Vous imaginez sans peine le déchirement de ma maman comme de tous ces parents acculés par les persécutions anti-sémites qui se multipliaient en Allemagne et en Autriche, à envoyer des enfants seuls vers des gens inconnus, dans des pays et des langues qui leur étaient inconnus.

La détresse de ces enfants, j'ai tenté de la décrire dans un roman publié il y a 6 ans. En voici des extraits:

(...)« Le voyage en train de Vienne à Bruxelles se déroulait dans un interminable tunnel noir. L'éclairage des compartiments était en veilleuse. Des éclairs de lumière aveuglants rompaient l'obscurité au passage de gares inconnues dans lesquelles le Kindertransport ralentissait ou stoppait. La nuit accentuait le caractère inquiétant des bruits : haut-parleurs crachant le nom du lieu ou signalant le passage d'un convoi de proscrits, chuintement des locomotives que l'on approvisionnait en eau, coups de marteau assénés aux bielles par les cheminots. Les enfants se trouvaient entassés sur les banquettes en bois des wagons de 3e classe, les uns hébétés, les autres ne cessant de pleurer, d'autres encore appelant leur papa ou leur maman. Des infirmières tentaient de les calmer. Les compartiments glacés sentaient le pipi et le caca.

(...) À l'aube, le train s'arrêta plus longuement, dernier arrêt avant Herbestahl, avant la frontière belge.

Des voix gueulaient : « Papier Kontroll. » Des policiers ou des gestapistes en civil, arborant un brassard à croix gammée, dévisageaient ces gosses comme des criminels en cavale. ... »

La "chance" d'avoir été sélectionné prioritairement pour ce Kindertransport autorisé à pénétrer en Belgique, je la dois à un malheur : l'internement de mon papa à Dachau, un mois après l'Anschluss, avant qu'il ne soit transféré à Buchenwald, peu avant mon départ de Vienne... !

LE RENVOI EN ALLEMAGNE

D'autres n'eurent pas cette "chance". Entre le 2 et le 8 janvier 1939, la Police des frontières à Herbesthal refusa l'entrée dans le pays d'environ 70 enfants juifs non accompagnés.

« Avant-hier, put-on lire dans « La Libre Belgique » du 7 janvier 1939, tout un convoi d'enfants de 12 à 14 ans, débarqua également à Herbesthal et les gosses semblaient heureux comme s'ils avaient touché la terre promise. On les restaura comme on put au buffet de la gare. Ils burent surtout mais mangèrent peu, bien qu'ils n'avaient plus rien reçu la veille. La plupart ignoraient le sort de leurs parents. Après cela, il fallut bien leur apprendre la dure réalité. On devait les refouler vers l'Allemagne. »

Face aux protestations, le Ministre de la Justice, Joseph Pholien, se justifia dans « La Dernière Heure » du 10 janvier 1939, dans des termes... toujours d'actualité :

« Permettez-moi d'abord de rendre hommage à la Sûreté qui accomplit avec beaucoup de tact des tâches ingrates et pénibles, et qui doit lutter contre de multiples démarches de parlementaires et d'avocats, lesquels considèrent des cas individuels, sans souci des règles générales, auxquelles nous devons nous plier rigoureusement. On ruse avec la Sûreté. On organise la fraude à la frontière ».

L'argumentation de Monsieur Pholien était foudroyante. Saisissez-en bien le sens :

« Les autorités allemandes ferment les yeux pour favoriser l'exode des juifs. Nous nous sommes plaints auprès du gouvernement du Reich et, le 22 octobre, un accord a été signé aux termes duquel l'Allemagne a promis de ne plus favoriser l'immigration vers chez nous. » (Dès lors, il faudra bien que le Reich trouve d'autres destinations pour se débarrasser de ses Juifs). Comme aujourd'hui, la presse réagit : des lettres et des télégrammes de protestation furent adressées au gouvernement, un Comité d'assistance aux enfants juifs réfugiés (CAEJR) se créa sous la présidence de Renée de Becker-Remy. Et, mi-janvier 1939, Joseph Pholien annonça que la porte serait ouverte à 750 enfants juifs non accompagnés.

N.B. * Indignés par les exactions commises durant la Nuit de Cristal, des notables juifs britanniques obtinrent du Premier Ministre, Lord Chamberlain, qu'un nombre illimité d'enfants juifs de moins de 17 ans, non accompagnés de leurs parents, soient accueillis en Grande-Bretagne pour un séjour temporaire, moyennant une garantie par enfant de 50£ (pour assurer le retour !).

* Le Premier Kindertransport, organisé avec l'aide de la Croix-Rouge, quitta Berlin le 1er décembre 1938 ; le premier départ de Vienne eut lieu le 10 décembre. Quelque 10000 enfants furent ainsi accueillis en Grande-Bretagne.

* « Le cinéma de Saül Birnbaum », Genèse Edition, actuellement en cours d'adaptation pour le cinéma.

NT D'ALLEMAGNE ARRIVAIT EN GARE D'HERBESTHAL

RATTRAPES EN BELGIQUE



A Bruxelles, je fus accueilli chaleureusement et même avec amour par un couple de Juifs de nationalité belge, David et Fanny Dorn. L' Histoire est malheureusement connue : Très vite, alors que ma maman croyait m'avoir mis à l'abri... en mai 1940, les nazis m'ont rattrapé en Belgique.

Je vécus alors la montée progressive des mesures antisémites : interdictions professionnelles, exclusion de lieux publics, privation d'école et la marque destinée à nous stigmatiser : l'étoile jaune.

Le 3 septembre 1942, nous échappâmes miraculeusement à la rafle qui vida de ses Juifs le quartier de la rue Brogniez à Anderlecht. La maison habitée par les Dorn était située sur un petit square en retrait de la rue, petit détour que les Allemands négligèrent.

A partir de ce moment, mon récit devient une des multiples variantes du Grand livre des Enfants Cachés.

Marthe Van Doren, brave femme catholique sans engagement politique si ce n'est celui du cœur, accepta de me cacher au risque de sa vie, dans l'arrière-magasin de son dépôt de blanchisserie-teinturerie, rue Saxe-Cobourg à Saint-Josse-ten-Node. Privé de sortie et de tout contact avec d'autres enfants, je n'eus plus d'autre distraction que l'écoute de la radio, le soir, la lecture. Marthe, quasi-illettrée, empruntait au hasard des livres à la bibliothèque communale. C'est ainsi qu'âgé de 10 à 12 ans, je lus pêle-mêle sans toujours les comprendre, Hugo et Balzac, Simenon et Stanislas-André Steeman, Max du Veuzit et Daphné du Laurier, Baudelaire et Mallarmé, Spirou ainsi que les strips de Tintin dans « Le Soir » si complaisamment volé !

C'est à cette femme inculte que je dois sans doute d'être devenu plus tard journaliste et écrivain. Et je lui dois même mon pseudonyme professionnel car Henri Roanne était le faux nom inscrit sur la carte de ravitaillement qu'elle était parvenue à me procurer !

Henri Roanne-Rosenblatt

Remerciements

Depuis mars 2017, un groupe de chercheurs de Cologne, soutenu par le Centre d'éducation politique du Land de Rhénanie-Westphalie réalise une étude sur les Kindertransports d'enfants juifs d'Allemagne et d'Autriche vers la Belgique. Je leur dois une grande partie des informations utilisées ici. Les résultats de ces recherches seront présentés dans le cadre d'une grande exposition à Cologne en automne 2019 et en Belgique en 2020. www.kindertransporte-nrw.eu

Sauvés via Herbesthal

CES CONVOIS D'ENFANTS FUYANT LE REICH...

La journée Internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste s'est déroulée le 27 janvier dernier. Outre différentes manifestations célébrées à travers le pays, les autorités communales de Lontzen ont inauguré un monument symbolisant l'exode d'enfants juifs en 1939. Que s'est-il passé là-bas, dans cette commune située près de la frontière allemande durant cette période troublée ?

Après la Nuit de Cristal

Rappelez-vous... la Nuit de Cristal, la nuit du 9 novembre 1938, la destruction en Allemagne nazie des biens juifs, synagogues, commerces... De nombreux Juifs persécutés, assassinés avant même que ne débute la Solution finale. Des milliers d'enfants juifs ont eu la chance de pouvoir quitter le Reich. Leur évacuation s'est effectuée par le rail, principalement vers l'Angleterre. Les convois devaient transiter par la Belgique... et par la gare d'Herbesthal située sur la commune de Lontzen.

A l'époque, c'était la première gare après la frontière du Reich. Il faut savoir qu'après la Nuit de Cristal, et jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, la Grande-Bretagne avait autorisé l'entrée sur son territoire de 10.000 enfants juifs.

Le 22 novembre 1938, la Belgique a marqué son accord pour accueillir un groupe de 250 enfants juifs venant d'Allemagne. Et le 13 décembre commençait le transport d'enfants vers la Belgique avec un convoi de 60 jeunes venus de Cologne, en passant par la gare d'Herbesthal en direction de Bruxelles.

Le témoignage d'Henri-Roanne-Rosenblatt

Parmi les enfants qui ont pu échapper au nazisme à l'époque, se trouvait notamment Henri-Roanne-Rosenblatt. Présent à Lontzen le 27 janvier, il a apporté un témoignage émouvant devant une foule compacte sous la tente, par un temps exécrable. Mais les paroles de cet ancien enfant des trains fuyant le nazisme retentissaient en chacun de nous. « J'avais 6 ans, je suis arrivé ici le 7 mars 1939. Je suis venu de Vienne, j'étais donc parmi ces enfants qui suite à la Nuit de Cristal ont pu être évacués ».

Il se souvient des péripéties « Des Belges ont été réticents au départ puisque les premiers trains ont été refoulés. Il a fallu vraiment l'indignation de la population et des articles dans la presse pour que le gouvernement revienne sur sa décision et accueille finalement 750 enfants. »

Et il ajoute : « Certains ont été rattrapés par les nazis au déclenchement de la guerre en mai 1940 ».

Lui-même a pu être caché à Bruxelles. Dans le récit plus détaillé qu'il nous a fait parvenir nous partageons avec lui un épisode de sa vie de gosse traqué et sauvé par une femme de cœur, qui tenait un dépôt de blanchisserie-teinturerie à Saint-Josse-ten-Node.

suite page 8

suite de la page 7

Une gare dans la mémoire

Le témoignage d'Henri Roanne avait débuté par la lecture d'un PRO JUSTICIA rédigé le 7 mars 1939. Dans ce document établi par la gendarmerie nationale, on trouve la liste des 136 enfants juifs entrés en Belgique le 7 mars 1939 par le train numéro 146 arrivé en gare d'Herbesthal. Une gare qui n'existe plus. Sauf dans la mémoire de ces enfants du train, même 80 ans après.

Denis Baumerder



DERNIERE MINUTE !

L'Assemblée Générale de l'Enfant Caché s'est déroulée le 27 mars 2019 dernier. Le CA réuni après l'assemblée générale a pris acte avec regret de la démission du président du CA Marcel Frydman. Le CA, à l'unanimité, a nommé Adolphe Nysenholc à la présidence et Régine Sluszny à la vice-présidence.

Félicitations et bon travail !

Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique ASBL
Coördinatiecomité van de Joodse Organisaties van België VZW
Belgian Chapter of the European Jewish Congress and the World Jewish Congress

Bruxelles, le 21 février 2019

Madame la Présidente
Chère Régina,

Le CCOJB tient à vous présenter ses très sincères félicitations pour votre élection à la présidence du Forum der Joodse Organisaties.

Nous vous souhaitons plein succès dans l'exercice de vos nouvelles responsabilités.

Nous sommes réellement enthousiastes à l'idée de poursuivre notre collaboration avec vous à la tête de cette institution.

Avec l'assurance de notre considération très distinguée,

Yohan Benizri
Président

68 avenue Ducpétiauxlaan, 1060 Brussels
T: +32 2 5371691 - E: ccojb@scarlet.be - W: www.ccojb.be

A vos agendas !

Yom HaShoah 2019

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

à la mémoire des victimes de la Shoah,
de l'anniversaire de la révolte du Ghetto
de Varsovie et de l'arrêt du XX^{ème} convoi
par des Résistants à Boortmeerbeek

Jeudi 2 mai 2019 à 18h

Au Mémorial aux Martyrs Juifs de Belgique

LECTURE DES NOMS DES DEPORTES

JUIFS DE BELGIQUE

VIA DRANCY ET MALINES

Du Mercredi 1 mai à 13h au

Jeudi 2 mai 2019 à 18h30

Inscription: Régine au 0485 757 344

Dinsdag 7 mei 2019

om 18 uur

Jaarlijkse Herdenkingsplechtigheid
georganiseerd door het aan het
Monument voor de Gedeporteerde

Antwerpse Joodse Burgers

op de Belgiëlei

in het kader van de

Herdenking van de

***“Dag van de Overwinning voor
de Democratie en de Herdenking
van de door nazi-Duitsland
gepleegde Genocide”***

***Venez nous rejoindre au
GRAND GOÛTER DES RETROUVAILLES
DES ENFANTS CACHES
AU CLUB « AMITIE »***

Le jeudi 9 mai 2019, à partir de 14h30

Pâtisseries savoureuses (bien de chez nous)

Ambiance musicale assurée

PAF : 15 € par personne

Important : Réservation indispensable au téléphone 02 538 81 80

et paiement avant le 3 mai au compte BE98 1916 0398 3293

avec la mention « enfants cachés »

BIENVENUE A TOUS au 68, avenue Ducpétiaux à Saint-Gilles.

« De la nécessité de combattre concrètement l'antisémitisme »

PAR JOËL KOTEK, PROFESSEUR À L'ULB ET ENSEIGNANT À SCIENCES PO PARIS, DIRECTEUR DE REGARDS

L'antisémitisme agglomère dans un même élan des mouvements hétéroclites, apparemment antagonistes sauf lorsqu'il s'agit de stigmatiser les Juifs, certes maquillés en « sionistes », note le Professeur Joël Kotek dans cette carte blanche.

Qui oserait encore nier le lien patent entre l'antisémitisme classique et l'antisionisme radical, à part ce quarteron de Juifs antisionistes, évidemment toujours à la une de nos médias ?

Les récents événements et incidents antisémites de ces dernières semaines révèlent pourtant au grand jour les véritables convergences vertes-rouges-brunes de Paris à Washington, en passant par Bruxelles. A Paris, les manifestations de haine à l'égard des Juifs ne cessent de s'amplifier. 50 % des attaques racistes visent désormais les Juifs de France qui ne comptent pourtant que pour 1 % de la population totale française. N'en déplaise à Edwy Plenel – exemple parmi tant d'autres de ce gauchisme culturel qui triomphe dans nos salons –, les nouveaux Juifs ne sont pas les musulmans mais, hélas, encore et toujours ces mêmes... Juifs. Pour preuve de cette peste antisémite : ces « **Juden** » tagués sur des vitrines de restaurants (supposés) juifs, ces croix gammées qui ont profané des portraits de Simone Veil, cet arbre planté à la mémoire d'Ilan Halimi scié, ces cris de haine de gilets jaunes à l'adresse du philosophe Alain Finkielkraut, le 15 février dernier : « *La France est à nous* ». « *Rentre chez toi en Israël* ». « *Sale race* », « *grosse merde sioniste* », « *nous sommes le peuple* ». « *Nous sommes le peuple français* ». « *Palestine* ». « *Palestine* ». « *Facho* ». « *A Tel Aviv, à Tel Aviv* ». « *Sale merde de sioniste, t'es un haineux. Tu vas mourir !* ».

Le plus étonnant est que rien dans les prises de position de l'Académicien français ne l'aurait laissé présager, n'était précisément sa qualité de Juif (supposé) sioniste. Alain Finkielkraut est, en effet, non seulement un sioniste modéré (signataire de JCall, donc partisan d'un Etat palestinien) mais un défenseur obstiné, désespéré de l'identité française ; d'où son soutien initial au mouvement des gilets jaunes.

Une colère mal ciblée

Plus que jamais et, pour paraphraser Léopold Sédar Senghor, les antisémites sont bien et avant tout des gens qui se trompent de colère. Depuis le XIIe siècle, en effet, dans la foulée des croisades, les Juifs se sont retrouvés périodiquement désignés comme les responsables des crises et ce, tant par les puissants (antisémitisme d'en haut, politique et religieux) que les exclus du système (antisémitisme d'en bas, populaire et social). Ces deux courants qui ont donné naissance, ici, à l'antisémitisme conservateur, là, progressiste culminent aujourd'hui, associés à l'antisémitisme arabo-musulman, dans l'antisionisme radical. Pour preuve les slogans totalement contradictoires à l'adresse du philosophe français où se mêlent, confusionnisme imbécile oblige, haine des Juifs traditionnelle (« *rentre chez toi à Tel Aviv* », « *Nous sommes le peuple français* ») et antisionisme radical (« *sale sioniste de merde* », « *facho* », « *Palestine* »). Le Juif est appelé à devoir disparaître pour n'avoir nulle place à

vivre, pas plus en diaspora (antisémitisme traditionnel) que sur sa terre d'origine (antisionisme radical).

Un assemblage de haines

L'antisémitisme a cette plasticité inégalée, d'agglomérer dans un même élan des mouvements hétéroclites, apparemment antagonistes sauf lorsqu'il s'agit de stigmatiser les Juifs, certes maquillés en sales sionistes. Ainsi de **cet hommage de François Ruffin**, l'une des icônes du mouvement des Insoumis, à Etienne Chouard, le très médiatique copain d'Alain Soral qui se plaît à dénoncer pêle-mêle la banque et le colonialisme guerrier du sionisme. Ainsi encore de ce soutien assumé, début février, du négationniste américain **David Duke**, l'ex-« Grand Sorcier » du Ku Klux Klan, à la toute nouvelle Représentante démocrate de confession musulmane, **Ilhan Omar** ; cet espoir du Parti démocrate ayant cru bon – avant de s'en excuser publiquement – d'accuser les sionistes américains de contrôler financièrement le Congrès américain. Manifestement lorsqu'il s'agit de dénigrer les Juifs, avec ou sans habillage antisioniste, les islamo-néonazis et les islamo-gauchistes partagent la même rhétorique que leurs frères islamistes. L'antisémitisme a cette capacité de réunir des individus a priori politiquement divisés et en désaccord sur à peu près tout, sinon sur la haine du sionisme, totalement imaginaire et fantasmé.

La bête immonde rôde en Belgique aussi

Le **procès Nemmouche** est là aussi pour nous rappeler que notre pays n'est pas étranger à cette nouvelle judéophobie. Ici aussi règne le confusionnisme antisémite. L'extrême gauche mais aussi l'extrême droite ont depuis longtemps choisi leur camp, celui de l'opposition obsidionale à Israël, le seul Etat de notre planète qui n'aurait pas droit à l'existence et ce, à l'instar de l'ex-député Laurent Louis ou encore du **chrétien intégriste Alain Escada**, sans oublier les tenants d'un certain parti maoïste belge. Faudra-t-il encore rappeler que Sébastien Courtoy et Henri Laquay, les deux avocats belges de l'auteur « présumé » de l'attentat au Musée juif de Bruxelles figurent parmi les récipiendaires de la Quenelle d'or (2012), création de l'antisémite halluciné Dieudonné, et ce aux côtés de Robert Faurisson, de Thierry Meyssan, de Hervé Ryssen, de Jacob Cohen, de Souhail Chichah, d'Alain Soral, de Laurent Louis et de l'ex-président iranien Mahmoud Ahmadinejad ?

Il serait temps que la Belgique adopte au plus tôt la définition opérationnelle de l'antisionisme ratifiée d'ores et déjà par le Parlement européen et de nombreux Etats tels la Grande-Bretagne ou encore l'Allemagne fédérale. Cette définition adoptée par l'ensemble des 32 Etats membres de l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA), cette quasi-organisation internationale dont fait partie l'Etat belge, ne condamne que la forme radicale, antisémite de l'antisionisme, c'est-à-dire en aucune manière la critique raisonnée du gouvernement israélien.

Il est urgent d'agir. Les Juifs ne sont toujours que les premières cibles des ennemis de la démocratie.

Joël Kotek

« L'INVITE DE L'ENFANT CACHE »

Jean-Jacques Deleeuw, rédacteur en chef - directeur de l'Information de BX I (ex télé Bruxelles)

Issu d'une famille mixte athée (moitié sépharade et moitié ashkenaze), très intéressée par les médias et l'actualité.

Fils de parents cachés

Simone et Louis, mes parents, furent de grands "inconscients". Ils se sont rencontrés au tout début de la guerre. Simone Uffner, 19 ans à peine, gardait des enfants juifs à Bruxelles et Louis Deleeuw, de dix ans son aîné, s'occupait de l'économat de l'école. En 1943, ils se marient sous le nez et à la barbe des Allemands et des collabos dans un home pour vieillards juifs où se trouvaient leurs grands-parents. C'est sous le nom de Peeters qu'ils se sont cachés pendant tout le conflit et ont ainsi pu échapper aux rafles et déportations. Ce ne fut pas le cas de leurs parents respectifs. David Uffner, mon grand-père maternel fut dénoncé puis envoyé à Auschwitz. Il est décédé lors de la Marche de la mort. Charles et Marianne Deleeuw, dénoncés eux aussi, moururent presque immédiatement en arrivant à Auschwitz en 1943.

Mes parents, ces adultes cachés, ont gardé les stigmates de cette dissimulation : l'assimilation totale au sein de la société belge et la discrétion sur le passé. Peu fut transmis. Comme souvent, l'arrivée des derniers petits-enfants fut l'occasion d'en savoir (un peu) plus. Ils sont hélas morts trop tôt pour assister aux bat-mitzvah et bar-mitzvah de mes propres enfants.

Les antisémites sont persuadés que les Juifs ont énormément de pouvoir. Cela nous inquiète, mais parfois nous ravit de nous sentir si puissants sans l'être. « Les Juifs détiennent les médias ». Soyons clairs : en travaillant 27 ans à RTL Belgique, je n'en ai jamais été actionnaire... Hélas. Mais un simple employé qui fut après l'éclosion des radios libres dans les années 80, directeur de la communication chez IP Belgium, régie publicitaire de RTL puis rédacteur en chef et directeur de Bel RTL, etc. Depuis trois ans, je dirige la rédaction de bx1, média de référence à Bruxelles : une télé, un site web, des réseaux sociaux et bientôt une radio.

Une mission du service public

J'ai l'occasion d'exercer le métier qui me plaît et de transmettre de l'information et des valeurs d'autant plus qu'aujourd'hui je travaille dans un média ayant une mission de service public. En dehors de la gestion d'une trentaine de personnes au sein de la rédaction, je suis en charge d'une interview politique quotidienne (« L'Interview » à 12h45) et d'un talkshow politique hebdomadaire du samedi (« Les Experts » à 12h30). J'y reçois des responsables politiques bruxellois (mais pas que) ainsi que des personnalités civiles ayant la langue bien pendue.

Les valeurs à défendre ne sont pas éloignées, je suis administrateur du CCLJ et du CAL. Par ailleurs, je préside l'association des Octaves de la Musique de la Fédération Wallonie Bruxelles qui couronne depuis 15 ans les plus grands talents musicaux.

Jean-Jacques Deleeuw

Bon à savoir

« A propos de la Claims »

Tout ce que vous avez voulu savoir sur la CLAIMS a été dévoilé dans sa conférence du 21 février dernier, par Véronique Lederman, Directrice Générale du Service Social Juif, en présence d'un auditoire particulièrement concerné composé essentiellement de survivants et d'anciens enfants cachés émergeant au programme.

En fait, la CLAIMS est un programme de maintien à domicile des survivants de la Shoah, financé par le gouvernement allemand et géré par les Américains depuis New York. C'est ce qu'on appelle le German Grant GG (subside allemand).

Ce maintien à domicile est fait pour permettre à chaque survivant de finir ses jours dans la dignité chez lui, entouré de ceux et celles qu'il aime.

Vous êtes nombreux à vous demander comment ça marche, à rouspéter parce que vous croulez sous les demandes administratives, à estimer que votre statut de victime de la guerre devrait vous exempter de cette lourdeur tatillonne. Malheureusement, sachez que le SSJ, chargé de l'exécution des tâches, ainsi que la Claims, ont des règles fixées par le gouvernement allemand et que le personnel qualifié et dévoué du SSJ doit respecter la réglementation en vigueur.

Pour tous renseignements : tél. au SSJ 02 538 81 80

ADIEU A NOTRE ANCIEN « GORILLE » PREFERE, LEON PERGERICHT

Léon Pergericht était ce gaillard costaud, 1m67, 95 kg de muscles, des yeux vifs et perçants, attaché au Bureau Exécutif de Surveillance communautaire (BESC), sous l'égide du Consistoire. Il filtrait, attentif, avec ses collègues, les entrées dans les institutions juives, les écoles, les synagogues,... les départs d'enfants en colonie,... Parfois, il faisait un clin d'œil discret aux copains qui se pressaient devant la porte. En fait, il avait pour mission de veiller à notre sécurité. Durant une vingtaine d'années (1972 – 1992), il était devenu un « gorille » vigilant et rassurant, tout en étant un époux délicat et attentionné de la douce Mireille, la femme de sa vie. Il est mort le 10 mars dernier.

Sa carrière

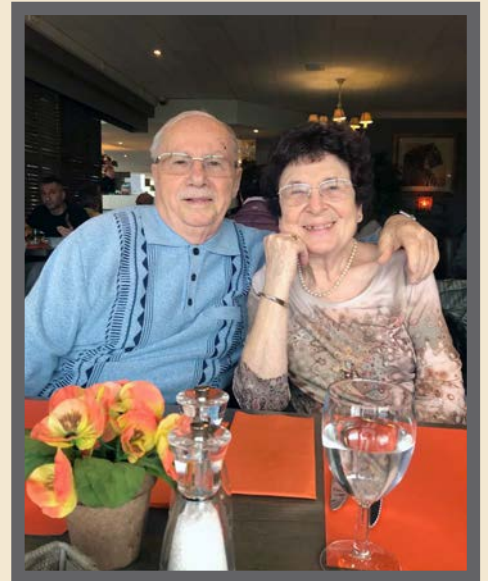
Léon est né à Liège, en 1932, fils d'une mère déportée et d'un père qui sautera du wagon qui le menait à la mort. Léon vivra une enfance cachée en France. À la Libération, sans moyen pour survivre, il ira aux cours de menuiserie, devenant ensuite « commercial » dans la « schmatologie » pour finalement aboutir dans les services de sécurité avec, pour mission d'assister les autorités dans la protection des institutions juives. « En fait », disait-il, « nous sommes les yeux de la police, et reconnaissant nos coreligionnaires, nous pouvons mieux déceler les anomalies... » Il se souvenait de l'attentat de la rue de la Régence, à la synagogue, d'où il en était sorti blessé. « Trois balles m'étaient destinées. La première a traversé ma cuisse, mais sans atteindre l'artère fémorale. La deuxième s'est logée et se loge toujours dans mon bassin. La troisième s'est écrasée contre une pièce de monnaie ».

Il passera trois semaines à l'hôpital, deux mois de convalescence et surtout... il recevra des centaines de télégrammes de soutien. Des articles de presse le rendront célèbre – une gloire – éphémère – dont il se serait bien passée.

Il nous a montré des photos et le film qui lui a été consacré, magnifiques images de Léon et de Mireille, rayonnants, heureux et fiers de la mission accomplie.

Ces dernières années, il avait dû faire face à des soucis d'ordre médical très lourds et astreignants. Jamais une plainte, mais une volonté incroyable de vaincre le mal. Accompagné par ses nombreux amis reconnaissants, notre « gorille » préféré est parti, emportant avec lui sa balle dans le ventre...

Denis Baumerder



Au revoir, les amis ...

- Charles RACIMORA, disparu en février dernier, fut un excellent président de l'EC en 2002/2003. Personnalité appréciée, gestionnaire avisé et toujours à l'écoute, il a renforcé l'esprit de convivialité indispensable à la bonne marche de notre association.

- Egalement une pensée émue pour Albert FUKS, Pierre COHEN et Joseph FUKS, amis de longue date, disparus depuis peu.

AVIS DE RECHERCHES — N° 223

Marcel Kaisler, après son séjour chez Mme Louise Deline, a été placé et est resté jusqu'à la fin de l'occupation dans un préventorium à Saint Jans Cappel.

Saint Jans Cappel est une commune en France située le long de la frontière avec la Belgique en face de Poperinge. D'après Marcel Kaisler, il y avait d'autres enfants juifs dans ce préventorium.

Vu l'emplacement de Saint Jans Cappel, il se pourrait que cet endroit ait été trouvé, à la demande de Kregel Eva, (la mère de Marcel Kaisler) par le CDJ et que certains de ces enfants juifs étaient originaires de La Belgique.

Aidez-nous à les retrouver.

Veillez contacter le secrétariat de l'Enfant Caché au 02 538 75 97 ou 0474 60 56 57.